

Longue marche

Fin des années 80, Joël Devillet a été la victime d'un prêtre pédophile. En 1996, devenu séminariste, il a dénoncé officiellement les faits aux autorités ecclésiastiques du diocèse de Namur qui, affirmant-il, l'ont « mené en bateau pour qu'il n'estime pas nécessaire de recourir à la justice des hommes ». Finalement, il déposera plainte, mais trop tard : bien qu'en aveux, son abuseur a bénéficié de la prescription au pénal en 2004 et fait désormais l'objet d'une simple demande de dommages et intérêts, qui sera bientôt tranchée par le Tribunal civil d'Arlon. Comme il l'a révélé ce dimanche sur le plateau de « L'Info Confidentielle Paris Match », Joël Devillet a aussi cité l'évêque André-Mutien Léonard à comparaître devant le Tribunal civil de Namur. Plaidoiries ce 22 janvier.

« JE VOULAIS QU'IL ME CONSIDÈRE ENFIN COMME UNE PERSONNE. PLUS COMME UN OBJET SEXUEL »



Une victime d'un prêtre pédophile accuse « L'ÉVÊQUE M'A MANIPULÉ »

UNE ENQUÊTE DE MICHEL BOUFFIOUX

C'est dans la très catholique Aubange, au fin fond du Luxembourg belge, que commence cette regrettable histoire. Joël Devillet y voit le jour en 1973 au sein d'une famille socialement défavorisée. « Mon père était grutier, ma mère ne travaillait pas. J'avais trois frères et une sœur. Nous étions la famille la plus pauvre du village », résume-t-il. Comble de malchance pour cet enfant peu nourri sur le plan intellectuel et affectif, son père est victime d'un grave accident de voiture en 1981. A sa sortie de l'hôpital,

l'homme perd son emploi et devient prisonnier de la boisson.

Confronté à ces épreuves, le petit Joël Devillet fait une rencontre déterminante :

« L'abbé Rossignon a débar-

qué à la maison. Il venait prendre des nouvelles de notre famille en détresse. C'était le vicaire de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Il s'est pris d'affection pour le petit garçon timide que j'étais. Désormais, sa porte me serait toujours ouverte. »

De fil en aiguille, Joël fait la connaissance du curé Maurice Muller — dont il deviendra très proche — et il est quasiment « adopté » par une petite communauté de religieuses. « A partir de ma 5^e primaire, j'allais tous les jours

chez les sœurs pour y faire mes devoirs. Je recevais beaucoup d'affection et à manger. Y compris quelques nourritures spirituelles lors des messes quotidiennes. »

C'est donc sans surprise que Joël devient enfant de chœur mais aussi un « sacristain » précoce. « Dès l'âge de 12 ans, j'avais les clés de l'église. Je pouvais m'y rendre à toute heure. J'aidais le curé et le vicaire dans diverses tâches. Je faisais des courses, je répondais au téléphone, je les accompagnais dans certains déplacements, je les assistais. Parfois même, j'étais autorisé à sécher une heure de cours pour servir à un enterrement. Une relation de confiance s'était nouée entre ces deux prêtres et moi. En plus de recevoir de l'amour, j'étais valorisé. A l'école, certains raillaient un peu. Ils m'appelaient le fils du curé. Je m'en fichais, car la vocation de la prêtrise s'imposait déjà à moi. Ce fut la plus belle période de ma vie. Paisible et douce. Pleine d'espoir aussi. »

Après le beau temps vient l'orage. Les premiers nuages se profilent à l'horizon en septembre 1987, lorsque les protecteurs du jeune Joël — il a alors 14 ans — sont remplacés par un nouveau curé et un jeune vicaire âgé de 27 ans, G. « Dans mon jeune esprit, tous les hommes d'église étaient des saints. Je leur ai immédiatement accordé une confiance aveugle. Et je suis persuadé que le vicaire a immédiatement détecté ma fragilité. »

Plusieurs années d'abus sexuels vont commencer. Joël tente de trouver des mots pour décrire cette prison dans